



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 4 décembre 2015**

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98
Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER.
Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN,
Alban GENOUD, Marc LOUREAU.

Absents excusés : Mme Nathalie FORTIN, pouvoir donné à Mr Yves MOINE

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Lydia LINARES

Monsieur le Maire demande à rajouter un sujet à l'ordre du jour :

- Délibération « Décision modificative n° 6 »
VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention : 0

APPROBATION : Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 6 novembre 2015.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Le repas du conseil municipal et des anciens s'est bien passé. Il a coûté 44 € par personne.
- Le solde de la subvention du Conseil Départemental va être versé en 2 fois au SIEA (10 000 € en 2015 et 24 000 € en 2016) pour l'assainissement. Cela va permettre de payer les 13 000 € restants dus au SIEA.
- Le réservoir du Paradis est plein. La source de Paradis est active.
- Quelques bénévoles (et un gros travail préalable du Maire) se sont mobilisés 2 demies journées pour remettre en état le puits rue du Champ-au-Loup. Sa réparation aura coûté environ 1 000 €.
- L'éclairage public chemin de la feuillée et du haut du Champ au Loup fonctionne. Ce sont des ampoules de 70 watt qui diminuent à 50 watt au bout de 3 heures. Les cinq premiers mats en bas du Chemin de la Feuillée seront mis en service lorsqu'il y aura des habitants. Il existe la possibilité de programmer automatiquement l'éclairage. La proposition de couper de 24 h à 5 h (déjà votée en mai dernier) fait à nouveau l'objet d'une discussion et d'un nouveau vote.
VOTE : pour 8 – Contre 0 – Abstention 3

- Pour le téléphone, l'emplacement des chambres de branchement n'est pas toujours judicieux. Certains riverains devront ramener les gaines dans le regard. D'autre part la Commune a installé un regard en bout de parcelle Clavier avant que la division parcellaire ne soit décidée. Celui-ci se trouve finalement très éloigné des parcelles du haut. Qui aura la charge d'installer d'autres regards?
- Un rendez-vous a été pris auprès de Me BAVOUX pour signer les actes notariés des petites bandes de terrain acquises par la commune à la famille CLAVIER.
- Il reste une facture de 192 € à payer sur le linéaire des fossés à la CCBR.
- La Fondation du Patrimoine nous autorise à créer une souscription pour faire une copie du drapeau de la révolution.
- L'ADMR a envoyé un courrier de remerciement pour la subvention versée par la commune

DECISION MODIFICATIVE:

Afin de pouvoir remonter en compte 21 l'opération « EP vue du champ-au-Loup et chemin de la feuillée », il faut prendre une décision modificative :

DEPENSES		RECETTES	
Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	D 21534/041 25 080 €		
	TOTAL 041 25 080 €		
			R 13258/0412 500 €
			R 238/041 22580 €
			TOTAL 041 25 080 €

CONVENTION AVEC LE SIAHS :

Une convention doit être signée entre la commune de Quintigny et le Syndicat de l'Aire des Hauts de Seille. Le Syndicat remboursera une quote-part à la Commune sur les frais de maintenance du SIDEC à hauteur de 2 heures par mois :

$1\ 800 : 444/\text{an} = 4.05 \times 2 \times 12 = 97.20 \text{ €}$, soit 100 € à rembourser tous les ans.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1 (Eric MOUREZ)

MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOS :

Afin de pouvoir payer la subvention à l'association L'Etoile Filante pour le voyage à Quiberon, les trois communes du SIVOS doivent valider la modification des statuts du SIVOS.

VOTE : Pour : 11 – Contre 0 – Abstention 0

DELIBERATION EMPLOI AGENT RECENSEUR :

Il faut prendre une délibération pour créer l'emploi d'agent recenseur du 1^{er} janvier 2016 au 29 février 2016.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

DISSOLUTION DU CCAS QUINTIGNY : La loi Notre autorise la dissolution du CCAS. Les membres du CCAS ont été convoqués et informés. Ils sont d'accord pour transformer le CCAS en commission communale. Les membres actuels seront intégrés dans la commission.

VOTE pour la dissolution et le remplacement par une commission : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

URBANISME :

Mr BONIN a déposé son permis de construire.

Mr SALINAS va signer l'acte de vente

Mr DEBAT et Mme DAN ont signé un compromis de vente avec Nicole CAGNE.

ONF :

Un devis est proposé pour des travaux de cloisonnements et de dégagements sur la parcelle 26 à Saint- Didier de l'ordre de 3 700 € HT. Il est mis en attente.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE-REVERMONT » :

-Un projet de mutualisation est proposé. Peu de propositions sont intéressantes et de plus difficilement applicables.

-La commission tourisme s'est réunie.

-Pour le site de Desnes, l'acte avec la société qui doit aménager le site a été signé.

-Un projet de territoire est en route et c'est un cabinet qui est chargé de ce dossier.

-Pour la réfection de voirie, Quintigny a proposé l'impasse de l'Hermaire et le chemin de Paradis.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- SIEA Bletterans : Le contrat avec la SAUR se termine en décembre 2016 .
- SICTOM : Une réunion a eu lieu récemment et le compte-rendu va arriver.

QUESTIONS DIVERSES :

- Veillées NODIER : Mr CHESTIER est prêt à s'investir. Une réunion de la commission Culture sera organisée le vendredi 15 janvier 2016 pour en parler.
- Bertrand SUCQUET a remis en état une partie du conduit de la cheminée à l'alambic mais il faudrait prévoir de le remplacer.
- Les vœux 2016 auront lieu le samedi 9 janvier 2016 à 11h00.
- Le site internet de Quintigny devrait ouvrir en janvier 2016.
- Le bulletin municipal 2015 de Quintigny sera prêt pour le tout début 2016.

La séance est levée à 22h36

PROCHAINE REUNION : 8 janvier 2016 à 20h30

Vu pour être affiché le 9 décembre 2015, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 9 décembre 2015

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lydia Linares".

Le Maire,
Yves MOINE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yves Moine".